



PROJET ORDRE DU JOUR **Comité Exécutive CCPL**

Jeudi 17 octobre 2024, 14:30-17:00h CET / GMT+1

Lieu : Hotel Martin´s Brussels EU (Bd Charlemagne 80, 1000 Bruxelles)

14:30h

- 1. Bienvenue du Président du CCPL**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Exécutive – Berlin 22 mai 2024**

14:45h

- 4. Mise à jour du projet de la FAO sur la pêche en eaux profondes dans la zone ABNJ - Mme Eszter Hidas (en ligne)**

15:30h

- 5. Questions administratives et procédurales :**
 - 5.1. Proposition d'adoption d'un code de conduite actualisé pour les réunions scientifiques du CCPL.
 - 5.2. Proposition relative à la procédure et au calendrier de l'appel d'offres pour l'évaluation des performances.
 - 5.3. Accréditation (PE...)

15 :50h

- 6. Rapport sur le travail Inter-AC et les priorités de la CE pour le dernier trimestre 2024 et 2025 :**
 - 6.1 Rapport sur les résultats de la réunion de coordination Inter-AC avec MARE (4 oct. 2024).
 - 6.2 État d'avancement du partenariat pour la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE (4 oct. 2024).
 - 6.3 État d'avancement de l'initiative de prospective « Pêcheurs pour l'avenir ».
 - 6.4 Mise à jour sur l'établissement d'un forum inter-AC :
 - 6.4.1. Mise en œuvre du nouveau règlement de contrôle de l'UE
 - 6.4.2 Négociations avec les États côtiers de l'Atlantique Nord et dialogues bilatéraux et trilatéraux entre l'UE et les pays tiers de l'Atlantique Nord-Est (Norvège, Royaume-Uni, Îles Féroé...) - Proposition de la présidence d'élargir le champ d'application du forum sur le Brexit.
 - 6.5 Propositions sur la participation et la collaboration du CCPL avec d'autres CC :
 - 6.5.1. MAC-AAC-NSAC évènement avec des MEPS : rôle des conseils consultatifs (12 Novembre 2024).
 - 6.5.2. Atelier du MAC sur le rôle des organisations de producteurs de poisson (28 janvier 2025).
 - 6.5.3 Lettre conjointe du NSAC-CCPL-BSAC (?) sur l'implication des parties prenantes dans les processus de demande d'avis scientifiques du CIEM.

CLÔTURE (17:00h)